

Aménagement du Col du Canadel

Constat

Le panorama que découvrent les visiteurs venus de la Môle en arrivant au col du Canadel est sans doute le plus spectaculaire et le mieux préservé de toute la côte d'azur. On ne manque pas de s'y arrêter, s'y attarder quelques instants et y repérer les îles et les caps grâce à la (trop modeste) table d'orientation disposée il y a une quinzaine d'années.

Les conditions d'accueil : parking, état de la chaussée, cheminements non respectueux, déjections de tout genre, sont indignes du site.

Cette "porte d'entrée remarquable sur le territoire communal aujourd'hui peu mis en valeur et sujette à des superpositions d'usages et de fonctions qui génèrent un paysage banalisé".¹



En 2010, une prise de conscience de cette situation a émergé car il était devenu indispensable d'y remédier et de créer un aménagement accueillant, respectueux de l'environnement, sécurisé, tant pour les véhicules que pour leurs passagers. C'est la nouvelle équipe municipale arrivée en 2014 puis en 2020 qui a accepté de prendre le problème à bras le corps et de négocier avec la commune voisine, La Môle, car le col marque la limite des deux communes.

¹ CAEU Var juin 2022

Les idées de base

Dans le cadre d'un projet partagé il s'est agi de valoriser le site et son panorama côté mer et côté vallon et collines. Le projet a été facilité par la donation privée d'une parcelle du terrain au sommet du col afin de libérer l'espace nécessaire côté Rayol.

La vision est une "simple" mise en valeur d'un site exceptionnel par quelques aménagements bien intégrés, comme il en existe bien d'autres sur le territoire national. De surcroît la route constitue la pénétrante dans le village la plus spectaculaire donnant une image unique de la commune. Il s'agit aussi d'une amélioration de la sécurité des automobilistes, cyclistes et piétons par la création d'une aire de stationnement autos et cycles digne de ce nom, d'un espace piétons respectant arbres et taillis réalisé par mise en place de platelages.

C'est ainsi qu'en 2022 le projet a pris une forte accélération par l'entrée en piste d'un cabinet spécialisé² avec plusieurs scénarios d'aménagement que l'ADRER s'est procuré ayant participé aux commissions mixtes. Nous y ajoutons d'autres options dessinées par un de nos adhérents.

Malheureusement le projet n'a pu être poursuivi en raison de la défection de la Môle suite à un changement de Maire. Toutefois il est clair que l'espace qui présente l'enjeu le plus fort reste la parcelle appartenant à la commune du Rayol avec son orientation mer, ce qui suggère que la commune pourrait très bien agir seule.

Les aménagements

- installation d'un platelage bois à l'image de ceux-ci³ :



- présence d'équipements complémentaires tels : installation d'un stand de vente de vin (production domaine des Murennas à la demande du maire de la Môle), toilettes sèches, habillage des équipements publics,...)

² CAUE (Cabinet Architecture Urbanisme Environnement)

³ Iles Lavezzi (Corse) et sentier des ocres de Roussillon (Vaucluse)

Les scénarios

Scénario 1 : Terrasse en platelage bois ⁴



Scénario 2 : Parcours en platelage bois ⁵



Scénario 3 : mixte terrasse/parcours - belvédère de la Môle - parking option remanié ⁶



⁴ CAUE

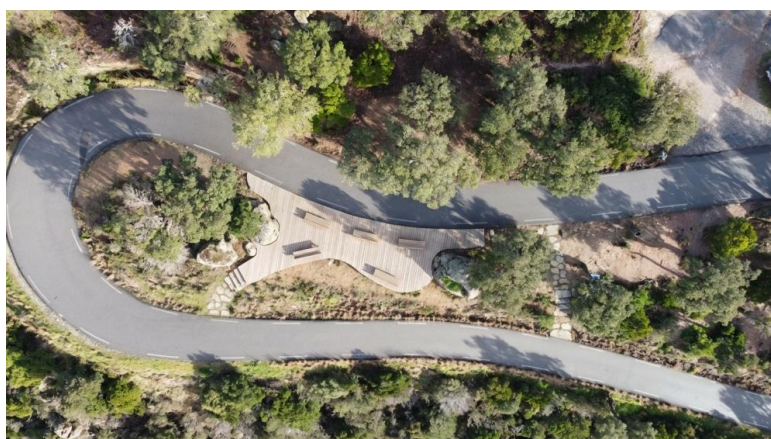
⁵ idem

⁶ idem

Scénario 4 – terrasse rectangulaire dominante ⁷



Scénario 5 – terrasse dominante angles arrondis ⁸



Scénario 6 – terrasse dominante avec parapet sans accès aval ⁹



⁷ Jean de Ponfilly - ADRER

⁸ idem

⁹ idem

L'échappée panoramique sur le rocher qui domine le versant nord du vallon qui rejoint la vallée de la Môle constitue une option à intégrer au projet, elle exige l'accord de la commune voisine qu'il conviendra de rechercher.



Les obstacles et contraintes à surmonter

Un tel projet doit mobiliser des financements. Plusieurs possibilités seront à rechercher : partage avec la commune voisine en fonction des options choisies, Communauté des communes du Golfe qui dispose d'une compétence tourisme, et autres collectivités publiques dans le cadre de subventions appropriées. Parallèlement les autorisations d'urbanisme seront à rechercher.

Par ailleurs et même si le but n'est pas d'attirer les touristes mais simplement de bien accueillir les visiteurs occasionnels, les aspects sécuritaires d'une fréquentation possiblement accrue sont à prendre en compte : un aménagement avec équipement dans la nature doit être conçu pour résister à tout vandalisme et usure du temps. Les platelages en bois devront être de qualité supérieure pour résister au temps et à l'incendie ainsi que posés sur pilotis, comme il se doit pour ne pas imperméabiliser le sol. Enfin ils nécessiteront vraisemblablement un effort d'entretien à budgéter. La mise sous vidéo surveillance est également un impératif.

Un effort optimum d'intégration au site des ouvrages est indispensable : armoire électrique, réseaux, stationnement, bâtis, enterrement des citernes anti incendie (et éventuel renforcement du dispositif) dans un environnement où les propriétaires ainsi que les organismes publics devant donner leur avis, voire leur autorisation s'avèrent nombreux.

Un superbe projet que la nouvelle équipe municipale pourrait s'approprier.



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr